Image not found or type unknown

faris de contrat de mariage

Par **nabilK**, le **18/07/2011** à **20:17**

Madame, Monsieur, je suis d'origine marocaine, marié à une française depuis 8 ans, nous avons trois enfants mineurs, nous souhaitons faire un contrat de mariage, nous n'avons aucun bien apart une vieille voiture.
Moi je suis salarié et ma femme est etudiante.
Je souhaite trouver un notaire pas cher pour faire le contrat, pouvez vous nous orienter vers un notaire raisonnable?
mon tel est 06 6100 6100

Par **Domil**, le **18/07/2011** à **21:24**

ça n'a donc aucun intérêt de changer votre régime matrimonial.
Comme vous avez des enfants mineurs, il vous faudra, en plus d'un notaire, un avocat pour présenter votre contrat de mariage au TGI pour homologation
Il faudra au moins compter 2000 euros et vous devrez publier la décision, les éventuels créanciers ou enfants majeurs d'un autre lit pourront former opposition

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés